

Déclaration finale

Les Rencontres André Le Nôtre
1^{er}, 2 et 3 juillet 2013
Versailles



L'Humanité du jardin : de l'enclos au territoire ». Célébrer par ce titre le 400^e anniversaire de la naissance de cette figure tutélaire qu'est André Le Nôtre est le fruit d'une volonté commune. Celle des créateurs, des concepteurs, des producteurs de végétaux, des entrepreneurs des paysages, des parcs et jardins publics comme privés, individuels ou collectifs ; celle aussi des professions de semences et de plants. Une volonté commune de rappeler que, de l'espace intime et confiné de l'enclos à celui plus global et intégré du territoire, le jardin est porteur de valeurs sociales, culturelles, économiques et environnementales. Mais plus que tout, le jardin est un humanisme. André Le Nôtre représente un héritage exigeant : les jardins de Versailles, Vaux-le-Vicomte, les Tuileries ou Chantilly.

1. A l'échelle de l'enclos comme à celle du territoire, cette vocation humaniste du jardin doit tout d'abord nous conduire à nous pencher sur le grand défi de notre temps : l'avenir de notre planète et, en particulier, son urbanisation toujours plus forte.

Si, comme l'écrivait Fernand Braudel : « L'aube de l'histoire » fut portée par l'agriculture, les civilisations sont aussi les filles des cités et des grands centres urbains. Les « Capitales-monde », depuis Bagdad au IX^e siècle, en passant par Gênes, Le Caire, Londres ou New-York, ont écrit nos histoires communes, depuis des siècles. Elles ont façonné nos échanges culturels, commerciaux, technologiques. Elles ont fait émerger nos démocraties. Mais la donne a changé. Aujourd'hui, le défi de l'urbanisation se résume par un chiffre : en 2030, 5 milliards d'êtres humains seront des citadins, soit près de 60 % de la population mondiale. Par ce phénomène, d'une ampleur inédite, nous apercevons l'Humanité qui se tisse sous nos yeux.

Nous sentons les menaces du réchauffement climatique, la nécessité de préserver la biodiversité, de s'acquitter de la « dette écologique », c'est là tout l'enjeu du développement durable. Mais nous ressentons aussi les exigences sociales et démocratiques toujours plus fortes et légitimes : comment bâtir une société, comment relier les habitants entre eux dans ce monde de plus en plus urbanisé ? Comment préserver la santé des citoyens ?

C'est ici qu'intervient notre jardin « humaniste », nourricier, esthétique, mais également thérapeutique. « *Parler de paysage c'est atteindre la planète* », disait il y a presque vingt ans Gilles Clément. Car le jardinier n'est pas un exploitateur de la terre, mais un exploitant qui, par des pratiques raisonnées enrichit l'environnement. Le jardin développe une approche positive et spontanée de la nature. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, le jardin constitue un enjeu d'avenir.

Nous avons la conviction que la ville durable est en train de naître dans nos jardins et dans nos parcs, publics comme privés, sur nos gazons, dans nos pépinières, aux bords de nos fleuves et à l'horizon de ces paysages si chers à André Le Nôtre. La nature et le végétal doivent vivre au cœur de notre cité et du quotidien de nos concitoyens. C'est cela que nous nommons la « Cité Verte ». C'est pour nous une réponse centrale, un élément essentiel de nos vies en ville. Mais cette demande est avant tout citoyenne. Neuf Français sur dix considèrent le vert comme essentiel pour leur équilibre quotidien. Les métropoles que nous construisons doivent être développées par et pour leurs habitants. Voilà la société que nous sommes en train de bâtir, et que nous souhaitons défendre.

Pour construire une telle cité, un soupçon d'utopie est indispensable. Mais pour créer ce bien-être tout en préservant la santé des habitants et en prenant à bras-le-corps les questions environnementales, les rêveries sont inutiles. Les végétaux sont des alliés objectifs. L'Agence Européenne de l'Environnement recommande que chaque habitant bénéficie d'un parc ou d'un jardin à moins de 300 mètres de son habitation. Nous avons d'ailleurs repris cette proposition dans *Le Manifeste pour une Cité Verte* que Val'hor a publié en 2011. Dans le même temps, des études menées aux quatre coins du monde rendent compte des services rendus par les végétaux. Les preuves de leurs bienfaits en matière de santé publique, leur impact sur l'air, sur le climat ou même, plus prosaïquement, sur la valorisation du patrimoine immobilier, s'accumulent un peu plus chaque jour. L'association française Plante & Cité, en lien avec Val'hor, nous a restitué la synthèse de ces études.

Parler de paysage, nous le disions, c'est « *atteindre la planète* », c'est donc prendre en compte cette dimension territoriale. Mais n'oublions pas si vite l'« enclos ». Évoquer les jardins à la française, c'est aussi embrasser l'échelle plus personnelle du végétal. Les Français nous montrent, année après année, sondages après sondages, combien ils sont attachés aux jardins qu'ils cultivent. Le jardin est un laboratoire grandeur nature pour ce qui est de la gestion des ressources, dans l'utilisation de l'eau, et dans la préservation de la biodiversité. Là encore, les consommateurs nous donnent la voie à suivre pour que, les professionnels que nous sommes, les accompagnent au quotidien pour cultiver leur propre jardin.

2. Le jardin, de l'enclos au territoire : une opportunité économique

La filière du paysage, du végétal, du jardin est créatrice de richesses humaines, environnementales et il faut le redire, de richesses économiques. C'est un assemblage dynamique de métiers et de savoir-faire. Une filière qui représente 50 000 entreprises et près de 160 000 salariés en France. Chiffres auxquels il faut ajouter les 80 000 emplois des collectivités territoriales liés aux métiers du végétal et du paysage. Et s'agissant du secteur des semences et des plants potagers et d'ornement, de la protection et de la nutrition des végétaux, 114 entreprises de production, 37 entreprises de sélection et près de 2 500 emplois sont représentés. Ces chiffres disent à eux seuls l'importance du jardin et du paysage pour notre économie. Et la reconnaissance du titre de paysagiste-concepteur ne fera que renforcer la solidité de la filière.

Et nous continuons d'innover, d'investir dans la Recherche, de créer, d'améliorer et d'étendre notre palette végétale, de proposer des services et des certifications toujours plus exigeants. La certification « Plante Bleue », lancée par Val'hor en 2011, et reconnue par les Pouvoirs publics dans le cadre de la haute valeur environnementale des productions agricoles, illustre cette volonté. Les réponses de la filière semences pour la conservation des ressources génétiques de plantes sont également source d'innovation et de créations de richesses.

Mais revenons à André Le Nôtre, qui savait mieux que personne mettre en musique des métiers d'excellence pour faire émerger de terres parfois hostiles les jardins et les paysages dont il rêvait. Il s'entourait pour ce faire des meilleurs jardiniers et pépiniéristes. Ces savoir-faire traversent les siècles et se réinventent sans cesse. Ils méritent d'être valorisés. La culture et la pédagogie autour des plantes et des végétaux, la connaissance des arbres qui accompagnent nos allées, nos rues et nos promenades, doivent continuer d'être enseignées dès le plus jeune âge et bien entendu revalorisées dans la formation professionnelle horticole. C'est tout l'esprit du Concours national de reconnaissance des végétaux organisé par Val'hor et ses familles.

Vous le comprendrez, la formation des futurs paysagistes, des horticulteurs et des jardiniers est une promesse d'avenir pour notre économie. Sur les 160 000 emplois que compte la filière du végétal et du paysage en France, 85 000 concernent les entreprises du paysage et 25 000 les entreprises de production de végétaux. Les jardins et les paysages sont donc au cœur du développement économique et social de notre pays. Et rappelons que la plupart de nos emplois ne sont pas délocalisables, excepté ceux de la production dont il convient de renforcer très fortement la compétitivité.

Pour la commémoration du 400^e anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre, Val'hor a souhaité poser un acte fort : Décerner le Prix international André le Nôtre pour récompenser le meilleur paysagiste-concepteur pour l'ensemble de son œuvre. Ce Prix International André Le Nôtre est une première. Déjà, la famille des entrepreneurs du paysage avait pris l'initiative en créant le prix du « Maître Jardinier ».

Le métier de Jardinier a connu son apogée lors du règne de Louis XIV. Il mérite de nouveau ses lettres de noblesse en ce XXI^e siècle.

3. Réponse au défi de l'urbanisation, opportunité économique : le jardin cher à Le Nôtre est plus que jamais au cœur de la modernité. Mais rien de tout cela ne pourra se faire sans la puissance publique.

Nous le répétons sans cesse. Ces dernières années, l'Etat, les collectivités locales, les personnels territoriaux, mais également les agences d'urbanisme et les CAUE, ont pris toute la mesure des enjeux du végétal et du paysage en ville. Le plan « Ville Durable » en était l'une des illustrations. Les fameuses Trames Bleues et Vertes incarnent ces territoires traversés par le végétal. Car sans végétal, pas de corridors écologiques ; sans végétal, pas d'écoquartiers ; sans végétal, pas d'espaces de détente ; sans végétal, pas d'infrastructures vertes ; sans végétal, pas de ville durable.

Nos entreprises et nos entrepreneurs savent bien que la période est âpre, que la diminution des ressources publiques influe sur toutes les politiques de l'Etat comme des collectivités locales. Les producteurs de végétaux sont dépendants de la commande publique. Les collectivités locales françaises représentent encore 40 % du marché des entreprises du paysage. Le rôle des élus est donc déterminant. C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes partis à leur rencontre en organisant le Grand Tour Cité Verte au cœur des territoires.

Lors du Grenelle de l'Environnement, il y a quatre ans, les métiers du paysage et du végétal, qui sont des acteurs importants de la Croissance Verte, avaient malheureusement été oubliés à la table des négociations. Depuis, nous avons été reçus et écoutés par les Pouvoirs publics, mais il reste du chemin à parcourir.

Pour qu'advienne la Cité Verte, porteuse d'un nouvel humanisme, pour que les jardins et le paysage fassent l'objet d'une cause nationale qui interpelle tous les acteurs :

Nous, Représentants des familles des filières et des associations professionnelles et d'amateurs, unis par nos interprofessions, demandons aux Pouvoirs publics :

- Que nos professions soient reconnues collectivement par les pouvoirs publics et que nous soyons les interlocuteurs de référence chaque fois qu'il est question de jardins, de nature en ville, ou de paysage. Les professionnels que nous sommes peuvent et souhaitent participer à la transition écologique de notre économie ;
- Que les jardins et les paysages soient intégrés pleinement aux travaux législatifs et réglementaires, et plus largement aux politiques publiques, de la planification territoriale à l'urbanisme opérationnel, en passant par l'aménagement. La continuité écologique et la préservation de la biodiversité sont en lien direct avec les paysages et le monde végétal ;
- Que l'enseignement du monde végétal, du jardin et du paysage, mais également que la sensibilisation de tous soient renforcés à chaque niveau de l'éducation et de la formation ;
- Que la création de richesses, par l'innovation, soit favorisée et soutenue au travers de la recherche et développement de notre filière ;
- Que la compétitivité des entreprises de la filière soit soutenue pour favoriser la création d'emplois non délocalisables.

Daniel Segonds
Président du Gnis

Dominique Douard
Président de Val'hor

Les autres signataires

Les fédérations professionnelles membres de Val'hor : UFS, FNPHP, Felcoop, FFP, Unep, FNMJ, Floralisa, FGFP, FNFF



Les associations professionnelles : Promojardin, SFG, SNHF, UPJ, Adivet, Plante&Cité, Hortis, AITF, CNVVF, Jardins et Santé

